

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL**

**COMMISSION NATIONALE
DES PROGRAMMES**

Programmes

DE LA 5^{ème} Année Primaire

**LANGUE AMAZIGHE
LANGUE FRANÇAISE**

Mars 2006

SOMMAIRE

- PROGRAMME DE LA LANGUE AMAZIGHE -----	02
- PROGRAMME DE LA LANGUE FRANÇAIS -----	23

PROGRAMME
DE LA LANGUE FRANÇAIS

SOMMAIRE

1- Rappel des finalités et des buts de l'enseignement du français dans le primaire

2- Objectifs de l'enseignement du français en 5^{ème} année primaire

- 2.1- Objectifs
- 2.2- Profil d'entrée
- 2.3- Profil de sortie

3- Choix méthodologiques

- 3.1- Démarche pédagogique et implications didactiques
 - 3.1.1- Démarche pédagogique
 - 3.1.2- Implications didactiques
- 3.2- Pédagogie de l'intégration
- 3.3- Evaluation des acquis

4- Compétences et Objectifs d'apprentissage

- 4.1- A l'oral : Ecoute/Production
- 4.2- A l'écrit : Compréhension/Production

5- Contenus d'enseignement/apprentissage

- 5.1- Apprentissages linguistiques
- 5.2- Propositions de projets
- 5.3- Propositions d'activités à l'oral et à l'écrit
- 5.4- Propositions de supports et thèmes

1- RAPPEL DES FINALITES ET DES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LE PRIMAIRE

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer. Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

Les programmes de français du cycle primaire se structurent pour chaque année en compétences à installer à l'oral et à l'écrit.

2- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN 5^E AP

Dans la continuité des programmes de 2^e et 3^e AP : socle des apprentissages premiers, du programme de 4^e AP qui vise à consolider les compétences acquises, le programme de 5^e AP est consacré à l'**approfondissement** des apprentissages.

Notons que ce sont les mêmes compétences qui ont été développées par niveaux d'exigence de la 2^e AP à la 5^e AP. Dans une démarche d'intégration, les compétences sélectionnées permettent l'atteinte d'un objectif terminal pour le cycle primaire dénommé **Objectif Terminal d'Intégration (OTI)**.

OTI :

Au terme de la 5^e année, l'élève sera capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit adapté à une situation de communication donnée et mettant en œuvre des faits de langue fondamentaux.

L'atteinte de cet OTI par l'apprenant assure le passage vers le cycle moyen et lui permet d'aborder des situations d'apprentissage plus complexes.

2.1- Objectifs

La 5^e AP, année terminale du cycle primaire, cible un public d'apprenants dont l'âge se situe entre 10 et 11 ans.

Le programme de français de 5^e année primaire a pour objectifs :

- d'approfondir les apprentissages installés depuis la 1^e année d'enseignement de français à l'oral et à l'écrit, en réception et en production ;
- de développer les apprentissages linguistiques au service de la communication en s'appuyant sur :
 - la variété des situations orales et écrites,
 - l'observation réfléchie des faits de langue fondamentaux,
 - l'enrichissement et l'organisation du stock lexical ;
- d'amener l'apprenant à produire un énoncé intelligible par le perfectionnement de la prononciation ;
- d'amener l'apprenant à articuler différents acquis en vue de les mobiliser dans des situations de production orale ou écrite.

2.2- Profil d'entrée

A l'oral - On attend de l'élève qu'il soit capable d'adopter une attitude d'écoute sélective pour :

- identifier dans un texte entendu les paramètres d'une situation de communication donnée (qui ? à qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ?) ;
- relever l'essentiel d'un message (informations précises) ;
- identifier des supports sonores (comptine, historiette, conte, questionnaire) en s'appuyant sur les éléments prosodiques (pause, rythme, débit, accent, groupes de souffle) et sur le contenu.
- de dire un énoncé de façon intelligible (prononciation et articulation) ;
- de produire des énoncés pour interroger, demander de faire, donner une consigne ;
- de réagir dans un échange par un comportement approprié verbal et/ou non verbal ;
- de rapporter des propos entendus dans une situation de communication donnée ;
- de produire un énoncé pour s'insérer dans un échange ;
- de raconter un fait, un événement le concernant ou concernant autrui.

A l'écrit - On attend de l'élève qu'il soit capable :

- d'identifier la correspondance graphie/phonie irrégulière ;
- de maîtriser le paratexte (éléments qui entourent le texte) pour émettre des hypothèses de lecture ;
- de maîtriser l'image du texte : sous-titres, paragraphe(s) pour une première approche du sens ;
- d'utiliser la majuscule à bon escient ;
- de s'appuyer sur les mots connus en lecture pour comprendre un texte court ;
- de lire dans des graphies différentes : script, cursive, capitale ;
- de lire à voix haute avec une bonne diction ;
- de lire différents types de textes (comptines, B.D. et récits ...) de manière expressive ;
- de produire de courtes phrases en utilisant la ponctuation appropriée ;
- de produire de courts textes (quelques phrases) pour raconter et/ou pour décrire.

2.3- Profil de sortie

A l'oral - On attend de l'élève qu'il soit capable :

- de réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent ;
- de s'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles ;
- de réagir à partir d'un support écrit ou sonore ;
- de prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre, demander une information, donner une consigne, donner son avis ;
- de produire un énoncé pour raconter, décrire, dialoguer ou informer ;
- de dire et mémoriser des textes poétiques en s'appuyant sur des éléments prosodiques ;
- de synthétiser l'essentiel d'un message oral dans un énoncé personnel ;
- de modaliser son propos à l'aide de marques d'énonciation (pronoms, adverbes, interjections).

A l'écrit - On attend de l'élève qu'il soit capable :

- de maîtriser la relation phonie/graphie pour une lecture courante ;
- de prendre des indices (illustration, code, mots connus, ponctuation, typographie, structures des paragraphes et silhouette des textes) pour formuler des hypothèses de sens ;
- de lire pour chercher des informations ;
- de lire d'une manière expressive (rythme, ton et intonation) ;
- d'identifier différents textes (qui racontent, qui décrivent ...) ;
- de produire des textes pour raconter, pour décrire, pour informer ;
- de réécrire à partir d'une grille (présentation, structuration, lisibilité) ;
- de produire un écrit sur le « modèle de ... » ;
- de produire de façon personnelle à partir d'un thème donné.

3- CHOIX METHODOLOGIQUES

3.1- Démarche pédagogique et implications didactiques

3.1.1- Démarche pédagogique

Fondée sur le cognitivisme et le socio cognitivisme, la démarche pédagogique préconisée dans les programmes précédant la 5^eAP trouve encore son application dans ce programme. Elle vise toujours au développement des compétences des apprenants conformément au profil de sortie défini dans le programme de 5^eAP et au profil d'entrée attendu en 1^eAM. En effet, en cette dernière année du cycle primaire, les apprenants seront préparés aux contenus de programme de la 1^eAM dans un souci de progression et de continuité.

L'élève, actant dans cette démarche par la découverte, construit ses apprentissages progressivement.

L'enseignant, véritable animateur, contribue au développement des ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être) en proposant des situations d'apprentissage significatives et variées. Il fera découvrir aux apprenants leurs propres stratégies d'apprentissage.

*Les mêmes principes méthodologiques (déjà développés dans les programmes précédents) sont reconduits avec l'objectif **de faire produire** à l'oral comme à l'écrit **de courts énoncés**.*

Ainsi :

→ **l'oral** occupe toujours une place importante dans les apprentissages. Il n'est pas axé sur le seul «réemploi».

Les apprenants sont dès à présent en mesure d'analyser le fonctionnement de la langue orale puisque les manipulations des phrases (par commutation par exemple) leur permettent de constater des fonctionnements différents en fonction des contextes d'emploi.

Apprendre à analyser la chaîne parlée permet aux apprenants de reconnaître, d'identifier les principales unités de la langue : phrases, groupes de mots, mots, phonèmes, c'est-à-dire de découvrir les éléments qui constituent la langue.

Les activités orales de segmentation, de reconnaissance des phonèmes, de discrimination de sons, de prononciation et de production orale permettent aux apprenants de développer leurs compétences à l'écrit.

Ces activités impliquent des opérations d'analyse des faits de langue au niveau syntaxique et lexical. Elles précèdent et accompagnent les activités à l'écrit. (Les spécialistes s'accordent à dire que la maîtrise explicite de la langue orale est une condition du pouvoir lire/écrire).

→ **l'écrit** a une part prépondérante dans la mesure où, la lecture et l'écriture étant liées, on continuera à développer chez le lecteur/scripteur des compétences de communication. L'apprenant aborde l'écrit dans une variété de textes (narratifs, descriptifs, documentaires) et à travers des supports multiples (bandes dessinées, messages publicitaires, affiches, contes, récits d'aventures ...).

*En ce qui concerne **la lecture**, la démarche s'appuie sur des stratégies d'appréhension simultanée du code et du sens mais aussi sur la recherche d'indices permettant l'élaboration d'hypothèses de lecture.*

A ce stade des apprentissages, les apprenants ayant la maîtrise du système phonologique, on axera la démarche sur l'aspect compréhension/analyse dans une approche par anticipation. Les modalités de lecture sont ainsi développées pour être mobilisées en fonction de l'objectif de lecture (lecture repérage pour retrouver des mots connus, des mots appris, une date ..., lecture, balayage pour retrouver une information ...) dans le cadre du projet.

Les apprentissages linguistiques sont confortés par le métalangage. Les faits de langue sont nommés et leur appropriation par les apprenants vise à la production collective et à la production individuelle (ce sur quoi l'élève sera évalué).

3.1.2- Implications didactiques

Les implications didactiques pour une bonne mise en place du processus d'acquisition sont :

- A l'oral** - des mises en situation d'écoute et d'analyse de textes oraux,
- des actes de parole intégrés aux situations de communication,
 - des échanges verbaux en interaction et dans des contextes diversifiés,
 - des mises en situation variées pour la production orale,
 - la prise de parole pour une expression spontanée.
- A l'écrit** - des activités variées en lecture à partir de différents types de textes,
- des activités de plus en plus complexes à l'écrit,
 - des propositions de situations d'intégration pour réinvestir les acquis,
 - des productions écrites dans le cadre du projet.

3.2- Pédagogie de l'intégration

Un enseignement en termes de compétences repose sur le choix d'une pédagogie de l'intégration. Au niveau d'un programme, cette notion majeure **d'intégration** doit se vérifier au plan de la sélection des compétences, au plan de l'articulation des contenus et au plan de l'évaluation.

Ainsi, au niveau des programmes de français, cette notion d'intégration se vérifie :

- au plan de la sélection des compétences : les mêmes compétences sont développées par étapes de la 2^eAP à la 5^eAP avec l'**OTI** suivant :

Au terme de la 5^e année, l'élève sera capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit adapté à une situation de communication donnée et mettant en œuvre des faits de langue fondamentaux.

- au plan de l'articulation des contenus à l'oral, en lecture, et à l'écrit,
- au plan de l'évaluation des acquis : l'évaluation est intégrée aux apprentissages.

La pédagogie de l'intégration repose sur le principe de l'**alternance** entre l'exploitation de **situations didactiques** et l'exploitation de **situations d'intégration** :

- l'exploitation des situations didactiques permet aux apprenants d'acquérir de nouveaux apprentissages (savoir, savoir-faire et savoir-être),
- l'exploitation des situations dites **situations d'intégration** donne aux apprenants l'occasion de s'entraîner à intégrer leurs acquis.

En effet, il ne faut pas réduire les situations d'apprentissage aux seules situations didactiques. L'approche par les compétences fait appel à un autre type de situation : la situation d'intégration (S.I). Elle permet à l'apprenant **d'exercer** la compétence visée au terme d'une séquence ou d'un projet.

Les apprenants sont ainsi confrontés à des situations qui leur permettent d'intégrer (non de juxtaposer) des acquis réalisés antérieurement.

Cette démarche d'intégration est personnelle, propre à chaque apprenant.

Elle exige de chacun des mises en association, des mises en relation, des assemblages, des mises en relief de points communs ou d'éléments (règles-concepts-procédures ...) pour appréhender une nouvelle situation.

L'intégration des acquis consiste donc pour l'apprenant, à **mettre ensemble** des éléments acquis séparément et cela dans une dynamique d'interdépendance.

En classe, l'exploitation de situations d'intégration peut avoir lieu tout au long de l'année ou être concentrée en «moments» (semaine d'intégration).

En fait, les situations d'intégration sont **des situations de réinvestissement** qui permettent à l'apprenant l'exercice de la compétence proprement dite et par là même, à l'enseignant, de vérifier si l'apprenant est compétent.

Il y a exercice d'une compétence si le travail à réaliser mobilise un ensemble de savoir et de savoir-faire pour aboutir à une production individuelle, orale ou écrite, qui s'inscrit dans un projet.

3.3- Evaluation des acquis

Rappelons tout d'abord qu'évaluer c'est : recueillir un ensemble d'informations, examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères en vue de prendre une décision (pour orienter, réguler ou certifier).

En langue, les critères retenus sont essentiellement :

- le respect de la consigne,
- l'adéquation de la production à la situation de communication,
- la cohérence sémantique,
- la correction orthographique,
- la correction de la prononciation.

A cela peuvent s'ajouter des critères comme : l'originalité, la présentation du document ou le volume de la production (nombre de lignes).

Ces critères d'évaluation se caractérisent par le fait :

- qu'ils doivent être peu nombreux,
- qu'ils doivent être indépendants,
- qu'ils doivent être formulés de façon homogène,
- qu'ils soient précisés par des indicateurs,
- qu'ils couvrent une compétence.

Il est utile de se servir de critères pour élaborer les épreuves d'évaluation.

Cela permet :

- d'apporter une aide (par le biais des indicateurs),
- d'avoir une base de référence parce que les critères sont fixés d'un commun accord entre les partenaires,
- d'élaborer des grilles de correction,
- d'ajuster une évaluation en cours de production.

En 5^eAP, pour pouvoir évaluer les élèves, il est important de les mettre en situation de mobilisation de leurs acquis. La situation d'intégration, souvent proche d'une situation quotidienne, permet à l'apprenant de mobiliser ses savoirs et savoir-faire.

La situation d'intégration étant le reflet de la compétence, le respect d'un nombre minimal de critères permet de dire, de considérer la compétence comme acquise. L'approche par compétences détermine une évaluation différente, nouvelle. Elle conduit à évaluer les acquis des élèves à travers des situations complexes nécessitant une production complexe de la part de l'élève.

4– COMPETENCES ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**4.1- A l'oral****Oral – Réception (écouter/comprendre)**

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Maîtriser le système phonologique et prosodique du français	<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter le contenu d'un message oral grâce aux différentes intonations. - Identifier les variantes d'un même énoncé oral pour pouvoir réagir.
Construire le sens d'un message oral	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la situation de communication (qui ? à qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?). - Identifier l'essentiel d'un message oral (court ou long) pour interagir. - Extraire d'un message oral des informations explicites. - Dédire d'un message oral des informations implicites. - Reconnaître différents énoncés oraux (comptine, publicité, recette, interview, lettre, etc.). - Saisir l'enjeu de l'échange oral.

Oral – Production (parler)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Produire un énoncé intelligible pour communiquer	<ul style="list-style-type: none"> - Restituer un texte mémorisé en respectant le schéma intonatif. - Reformuler des propos entendus. - Restituer des faits en respectant la logique et/ou l'enchaînement chronologique. - Produire un énoncé dont l'intonation traduit l'intention de communication.
Prendre la parole pour s'exprimer.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre la parole en respectant les paramètres de la situation de communication : statut des locuteurs, référent. - Décrire un support imagé en organisant son propos. - Exposer oralement un travail réalisé.
Prendre sa place dans un échange pour communiquer	<ul style="list-style-type: none"> - Réagir dans une situation scolaire pour participer à une discussion sur un sujet donné. - Poser/répondre à des questions sur un thème donné. - Intervenir dans une discussion en respectant les règles de prise de parole.

4.2- A l'écrit

Ecrit - Réception (lire et comprendre)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Lire à voix haute un texte	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir la correspondance graphie / phonie régulière et irrégulière. - Connaître le système graphique du français. - Respecter la ponctuation, les liaisons et les groupes de souffle.
Construire le sens d'un texte écrit	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer différents documents (livre, dépliant, journal, affiche) en s'appuyant sur la présentation : couverture avec titre, table des matières, format, ... - Bâtir des hypothèses de lecture à partir d'éléments visibles du texte : titre, amorces de paragraphes, ponctuation et marques typographiques. - Repérer les indices textuels visibles (une date, un mot en gras, une formule récurrente comme «il était une fois», un nom de lieu, un chiffre ...) pour identifier des éléments de la situation de communication. - Identifier différents textes (qui racontent, qui décrivent ...). - Lire les codes dans un schéma (numérotation, fléchage, couleur) pour construire le sens.
Acquérir un comportement de lecteur autonome	<ul style="list-style-type: none"> - Lire différents textes. - Adapter sa stratégie (lecture écrémage, balayage, ...) au type d'activités.

Ecrit – Production (écrire)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Maîtriser la correspondance phonie/graphie	<ul style="list-style-type: none"> - Faire correspondre à un phonème le ou les graphèmes correspondants. - Utiliser les signes de ponctuation à bon escient. - Respecter les marques orthographiques dans la phrase.
Produire un texte en fonction d'une situation de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter une consigne d'écriture. - Organiser les informations pour assurer la cohésion de son texte. - Utiliser des ressources linguistiques en fonction du texte à produire et du thème. - Utiliser des ressources documentaires (textes écrits, documents divers) pour produire.
Présenter un écrit en fonction de la situation de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une mise en page en fonction du type d'écrit à produire. - Utiliser les ressources typographiques (grosceur des caractères, surlignage, majuscule). - Combiner le texte et l'image pour assurer la complémentarité de l'information.
Maîtriser les niveaux de réécriture pour améliorer son écrit	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser ses brouillons pour améliorer son texte. - Réécrire en fonction des observations de l'enseignant. - Exercer sa vigilance orthographique (orthographe de mots usuels, accords ...). - Améliorer son texte à partir d'une grille de réécriture et de relecture. - Faire la révision d'un texte produit en tenant compte d'une grille d'évaluation critériée.

5- CONTENUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

C'est toujours dans le cadre du projet que les apprentissages langagiers à l'oral et à l'écrit sont développés. Le projet est une situation complexe susceptible d'intégrer plusieurs compétences et mobiliser des connaissances diverses. Ce cadre de travail permet d'installer et de maîtriser une ou deux compétences tout en donnant du sens aux apprentissages et de la motivation aux apprenants.

5.1- Apprentissages linguistiques

En 2^eAP et en 3^eAP, les apprentissages linguistiques ont été étudiés de manière implicite sous forme d'exercices de manipulations linguistiques.

En 4^eAP, la langue est devenue objet d'étude au niveau textuel, lexical, syntaxique et morpho-syntaxique. L'apprenant doit être capable de reconnaître les unités constitutives de la chaîne parlée ou écrite : une phrase, un groupe de mots, un mot, une lettre.

En 5^eAP, en langue, les activités abordées de manière explicite donneront aux apprenants des outils qu'ils pourront réinvestir dans des situations d'énonciation. L'énonciation est l'activité langagière exercée par celui qui parle (je), au moment où il parle (maintenant), où il parle (ici) et surtout à qui il parle (tu) selon le schéma : je/tu – ici/maintenant.

*Ces activités ont pour but de conduire les apprenants vers une analyse plus systématique de la langue. Pour permettre une découverte et une structuration des règles de fonctionnement des unités linguistiques dans la phrase, et au-delà, dans le texte, il est nécessaire de recourir à la grammaire de texte ou grammaire textuelle. Celle-ci s'intéresse aux outils grammaticaux et lexicaux et aux relations que ces outils établissent entre eux pour assurer au texte **sa continuité**.*

Cette grammaire qui dépasse la phrase –la grammaire de phrase n'étant pas suffisante pour l'approche des textes– se donne pour objet d'étude le texte en tant qu'unité complexe. Elle questionne l'élaboration du texte, sa construction, et le développement de l'information qui en assure la progression.

C'est ainsi que l'on s'attachera en 5^eAP à faire observer les textes pour retrouver les temps verbaux, les personnes, les articulateurs et les verbes modaux (je suppose que, je crois que, je pense que, ...). Cette analyse permet à l'élève d'organiser et d'enchaîner chronologiquement et logiquement les unités linguistiques et extra linguistiques (gestes, ton, ...) pour dire ou raconter à son tour des événements réels ou fictifs.

Au niveau du texte, on abordera l'étude :

- des **connecteurs** ou tous les mots sur lesquels reposent la chronologie et la logique du texte. Ce sont : les marqueurs de temps (hier, aujourd'hui, bientôt, ...), les adverbes de liaison (d'abord, puis, finalement, ...) et les conjonctions de coordination (mais, et, donc, ...),
- des **substituts** ou tous les mots qui remplacent (synonymes, termes génériques) ou qui reprennent des éléments déjà posés dans un texte (pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, ...),
- de la **punctuation** qui assure une fonction dialogique dans le texte (les parenthèses, les tirets, les guillemets, ...),
- des **réseaux de signification** qui assurent la cohérence sémantique d'un texte (alternance des temps, lexique thématique, numérotation d'un texte, les mots en gras, ...).

Au niveau de la phrase, on abordera les notions suivantes :

• Grammaire

I- La phrase

- Les types de phrases
 - la phrase déclarative,
 - la phrase interrogative (avec est-ce que, avec les mots interrogatifs).
- Les formes de phrases
 - la phrase affirmative,
 - les phrases négatives (ne ... pas, ne ... plus, ne ... rien, ne ... jamais).
- La phrase et ses constituants
 - la phrase à deux constituants : GNS + GV (V ou V +complément du verbe),
 - la phrase à trois constituants : GNS + GV + GNP (circonstanciel).

II- Le groupe nominal et ses constituants

- Le groupe nominal (GN)
 - le nom,
 - le déterminant + nom.
- Les déterminants dans le groupe nominal
 - les articles définis et les articles indéfinis,
 - les déterminants possessifs,
 - les déterminants démonstratifs.

- L'adjectif qualificatif dans le groupe nominal
 - la place de l'adjectif qualificatif,
 - l'accord de l'adjectif qualificatif.
- Les pronoms personnels
 - les pronoms personnels sujets.

III- Le groupe verbal et ses constituants

- Le groupe verbal (GV)
 - le verbe,
 - le verbe + GN1 (COD : complément essentiel),
 - le verbe + GN1 (COD) + GN2 (COI : complément non essentiel).
- Les pronoms compléments (le, la, l', les).

IV- Le groupe nominal prépositionnel

- Les compléments circonstanciels de lieu, de temps et de cause.
 - place du complément circonstanciel,
 - forme du complément circonstanciel : GN avec ou sans préposition, adverbe.

• Vocabulaire

- les champs lexicaux (en liaison avec le thème proposé),
- les familles de mots par affixation :
 - préfixation (in, dé, mal, re),
 - suffixation (tion, age, ment, eur, elle, ette),
 - la synonymie,
 - l'antonymie,
 - les différents sens d'un mot,
 - l'homonymie lexicale et grammaticale,
 - les noms composés,
 - les interjections/onomatopées.

• Orthographe

orthographe grammaticale

- l'accord sujet verbe,
- l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être,
- le féminin des noms,
- le féminin des adjectifs,

- les pluriels réguliers (en s, en x),
- les pluriels irréguliers (en ou, en al, en ail),
- les accords dans le GN (déterminant + nom),
- les accords dans le GN (déterminant + nom + adjectif qualificatif),
- les homophones grammaticaux (a/à, est/et, on/ont, sont/son, ce/se, ou/où).

orthographe lexicale

- les homophones lexicaux (ex : mer, maire, mère),
- les homographes (ex : le livre, la livre),
- les mots invariables,
- les signes orthographiques : accents, apostrophe, cédille, tréma, trait d'union.

• Conjugaison

- la division du temps (passé – présent – futur),
- les groupes de verbes,
- les temps simples/temps composés,
- la forme pronominale,
- la notion de modes (mode indicatif – mode impératif),
- les temps de conjugaison :
 - * présent – passé composé – imparfait – futur.
 - * présent de l'impératif.

Pour la mise en place des apprentissages, l'enseignant proposera de multiples activités aux apprenants pour les amener (par le biais d'opérations de commutation, substitution et transformation) à :

- reconnaître des faits de langue,
- nommer des classes grammaticales,
- structurer un stock lexical,
- distinguer des fonctions grammaticales,
- repérer des phénomènes lexicaux,
- retrouver des champs lexicaux,
- établir des accords grammaticaux,
- transposer d'une personne à l'autre et d'un temps à l'autre.

5.2- Propositions de projets

*Dans la continuité des programmes de 2^eAP, 3^eAP et 4^eAP, nous proposons une liste de projets, toujours à titre **indicatif**. L'enseignant a la liberté d'adapter les projets et/ou d'en inventer de nouveaux en fonction de son environnement.*

Il lui appartient de faire des choix adaptés à sa classe et en fonction des moyens dont il dispose. On soulignera le fait que certains projets peuvent rester ouverts. Ils seront complétés au fur et à mesure des apprentissages.

Projets possibles

- Réaliser une mini charte des droits de l'enfant pour la présenter le 1^e juin (Journée Mondiale de l'Enfance).
- Réaliser un dépliant pour faire connaître des métiers (instituteur, dinandier, bijoutier, ...).
- Confectionner une B.D. en complétant des bulles à partir d'une histoire longue pour le journal de l'école.
- Réaliser un album de lecture pour la bibliothèque de l'école.
- Réaliser le catalogue de la bibliothèque de la classe (titre, nom de l'auteur, maison d'édition et résumé) pour informer les élèves (projet ouvert).
- Réaliser la fiche d'entretien (questions à poser) pour interviewer un personnage choisi par la classe.
- Réaliser une affiche sur les accidents domestiques pour participer à une campagne de prévention.
- Réaliser une affiche sur les dangers de la route pour la journée nationale de prévention routière.
- Réaliser une affiche pour la journée de prévention d'hygiène bucco-dentaire.
- Réaliser une affiche de prévention sur les dangers des produits alimentaires périmés pour l'afficher dans la cantine scolaire.
- Décrire le processus de fabrication d'un produit (pain, yaourt, fromage) pour le présenter à une autre classe.

5.3- Propositions d'activités à l'oral et à l'écrit

A l'oral :

- dramatisation d'un texte (mimique, intonation, ...),
- récitation d'un poème,

- reformulation de phrases,
- résumé oral d'un texte lu ou entendu,
- jeux de rôle à partir d'un thème donné,
- formulation d'énoncé (contenus de bulles de BD, questions à poser, consignes, ...),
- expression à partir d'un support auditif ou visuel,
- récitation à plusieurs voix d'un texte appris,
- lecture expressive à haute voix,
- lecture dialoguée.

A l'écrit :

- lecture silencieuse d'un texte pour répondre à des questions,
- lecture d'un texte prescriptif pour réaliser un produit (recette, montage d'un jouet),
- reformulation de phrases (remplacement, transformation, ...),
- enrichissement de phrases (compléter une énumération, prolonger une phrase ...),
- production d'une suite à une histoire lue,
- résumé à partir d'un texte lu,
- titrage d'un texte,
- tri de textes (narratif, descriptif, documentaire, poétique, prescriptif),
- reconstitution de textes à partir de paragraphes donnés dans le désordre,
- production écrite à partir d'une consigne d'écriture,
- rédaction de légendes pour un support imagé,
- rédaction de contenus de bulles pour une B.D.
- ponctuation d'un texte donné,
- rédaction d'un questionnaire d'interview d'une personne choisie,
- copie d'un énoncé (titre d'un texte, paragraphe, partie de texte),
- remise en ordre d'une phrase complexe,

- rédaction des intitulés dans un texte documentaire (titres, sous-titres),
- résumé guidé d'un texte,
- rédaction de réponses à un questionnaire,
- production d'un dialogue,
- complétion d'un texte lacunaire,
- réécriture d'un texte produit à partir d'une grille.

En langue (vocabulaire, grammaire, orthographe, conjugaison)

- réalisation des accords dans la phrase,
- identification des classes grammaticales (nom – verbe – déterminant – adjectif qualificatif – pronom – adverbe),
- repérage de mots de liaison (articulateurs temporels, logiques),
- identification des temps verbaux dans un texte,
- repérage des signes de ponctuation,
- emploi des signes de ponctuation,
- découverte d'un champ lexical,
- utilisation du dictionnaire pour trouver la définition d'un mot dans un contexte,
- classement de mots en fonction d'un critère dans un répertoire (ex : l'ordre alphabétique ou l'ordre thématique),
- repérage des substituts dans un texte,
- repérage des désinences d'un verbe conjugué,
- conjugaison des verbes à un temps donné, à une personne donnée,
- emploi de substituts dans un texte,
- concordance des temps dans un texte.

5.4- Propositions de supports et thèmes

Les supports proposés aux élèves doivent être suffisamment variés pour pouvoir mener à bien les activités et favoriser les apprentissages. Aussi la sélection pourra-t-

elle s'organiser autour de la fonction des documents : textes qui racontent, qui décrivent, qui expliquent ... Ils peuvent être accompagnés d'illustrations pour faciliter l'accès au sens à l'élève.

Les textes à visée poétique : comptines, devinettes, poèmes, ...

Les textes qui présentent un échange verbal : dialogues, saynètes, questionnaires, interviews.

Les textes qui racontent : contes merveilleux, récits d'aventures, bandes dessinées, lettres, récits de vie, ...

Les textes qui décrivent : fiches techniques (animaux, plantes), listes, ...

Les textes qui expliquent : textes documentaires.

Les textes qui disent comment faire : recettes de cuisine, notices de fabrication, notices d'un montage d'un jouet, modes d'emploi, listes de conseils, listes d'instructions et de consignes, règles de jeux ...

Les textes qui visent à convaincre : affiches publicitaires et d'informations (santé, hygiène, code de la route ...).

Les thèmes retenus sont en rapport avec les centres d'intérêt de jeunes enfants :

- La vie familiale
- La vie scolaire
- L'environnement/la nature
- Les costumes
- Les valeurs universelles : l'entraide, le courage, l'amitié, la citoyenneté, la paix...
- Les voyages
- La communication : le téléphone, l'ordinateur ...
- Les jeux et les jouets
- Les métiers
- Les sports et la santé
- Le livre
- La faune et la flore
- les loisirs

La littérature de jeunesse (ouvrages de fiction, livres et revues documentaires) constitue par ailleurs un fond documentaire essentiel adapté à la sensibilité des élèves et à leurs centres d'intérêt avec une large ouverture sur le monde.

Tous les développements et toutes les explications nécessaires à l'application de ce programme de 5^eAP sont contenus dans le document d'accompagnement. On y trouvera également des recommandations de pratiques pédagogiques à même d'aider l'enseignant.